

30 mars 2025 - **COMPTE RENDU Assemblée Générale 2025 AMAP les Olivades**

Le président remercie Daniel, Denise et Agnès VUILLON pour leur travail. Ils sont applaudies.

Daniel rappelle le principe d'une amap ;

1/ le rôle du producteur : produire de la qualité et de la diversité

2/ le rôle des amapiens ; l'accueil, l'organisation de la distribution, le partage équitable des récoltes.

Les amapiens sont responsables du bon fonctionnement de la distribution dans un système où il n'y a aucun intermédiaire ni aucun salarié pour cela.

Romane BERGEAU et Inés LE DEVEHAT les jardinières - maraichères se présentent (Fal IBNOU était indisponible ce jour là). Elles sont applaudies.

Agnès VUILLON, présente les coordinateurs présents et rappelle leur rôle*(texte en annexe).

Elle présente les référentes des autres producteurs accueillis par l'Amap.

Elle souligne qu'elles sont elles aussi des amapiennes et donc totalement bénévoles.

Il est indispensable qu'il y est un renouvellement de ces référentes.

Daniel rappelle le ratio de 1 salarié agricole (en cdi) nécessaire pour produire 40 paniers hebdomadaire ; pour financer 4 salariés il faut vendre 160 paniers hebdomadaires (ou 320 « paniers quinzaines »).

Urgences

20 contrats n'ont pas été reconduits : raisons multiples (déménagement , changement pro, perso, contraintes de déplacement d'horaires, autres offres plus commodes...)

Il manque en tout 40 paniers hebdomadaires (ou 80 « paniers quinzaines »)

Il faut donc trouver et motiver 40 nouveaux amapiens hebdomadaires ou 80 amapiens quinzaine.

—>> *Trouvez de nouveaux amapiens autour de vous et organisez-vous pour récupérer vos paniers à tour de rôle !*

Motivez vos amis et vos proches...l'amap leur offrira un petit panier dégustation avec une recette quand ils viendront se renseigner.

Remarques et pistes

Importance de trouver des amapiens qui s'engagent sur un panier hebdomadaire.

Le calcul du prix du panier est fait sur la base d'un nombre de paniers hebdomadaires.

Les paniers par quinzaine sont appelés *demi panier* puisqu'il faut 2 contrats pour 1 unité de panier semaine donc un quota d'amapiens plus difficile à atteindre. De plus cela complique et alourdit (en temps de calcul, de préparation, de suivi) le travail des coordinateurs de permanence. *(voir leur rôle en annexe)

Le principe d'une livraison à domicile par le producteur n'est pas tenable en terme de coûts induits qui viendraient gréver directement le prix de revient de panier et donc le modèle Amap (coûts du transport, temps de travail supplémentaire, impact carbone etc).

Il est indispensable de rencontrer directement le producteur sur l'exploitation et les coordinateurs. Cela fait parti du fonctionnement de l'AMAP.

Bonne résolutions

-Encourager le Partage du transport des paniers entre amapiens.

-Proposition de localiser les amapiens sur une carte afin de visualiser leur proximité pour favoriser un transport partagé. Si 4 Amapiens habitent à proximité les uns des autres cela permet de venir chercher les paniers qu'une fois par mois.)

La distribution *(voir en annexe) :

Nécessité de mieux repérer qui est référent et de quel producteur. Quelles sont les différentes procédures de commandes à respecter pour chaque producteur. Il est important de veiller à un roulement des bénévoles référents pour alléger leur charge de travail et celle qui souvent échoit au producteur parce qu'il est sur place.

Réfléchir à l'organisation de l'espace de distribution.

Denise re-situe le contexte des AMAP et les avancées que ce mouvement a permis d'obtenir. *(voir texte en annexe)

Après le buffet partagé Marie-Christine Sarr a animé un atelier un compost.

* voir photos